



MUSEE DU PROTESTANTISME. De la Réforme à la laïcité
Ferrières 81260 FONTRIEU

CONFERENCE

IRENE FRACHON

Vidéoconférence

JEUDI 20 JUIN
20h00 salle municipale de Ferrières



Irène FRACHON a lutté jusqu'en novembre 2009 pour que les autorités françaises retirent du marché du médicament, par le biais de l'Afssaps (Agence Française de sécurité sanitaire des produits de santé), le Mediator, fabriqué par les laboratoires Servier.

C'est un long combat qu'elle mène en tant que pneumologue au CHU de Brest. Elle constate, avec des cas témoins, que le principe actif du *Mediator* prescrit en tant qu'antidiabétique mais aussi en amaigrissement, le benfluorex, serait responsable de valvulopathies, une maladie touchant les valves cardiaques et entraînant le plus souvent le décès du patient. Précédemment, un autre médicament utilisé en amaigrissement, l'Isoméride, a été interdit dans plusieurs pays pour des raisons similaires. Irène FRACHON se bat de toutes ses forces, car de nombreux patients sont morts (500, selon la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des travailleurs salariés en 2010), et d'autres sont atteints de HTAP (Hypertension Artérielle Pulmonaire), maladie rare, responsable d'essoufflement et d'insuffisance cardiaque pouvant entraîner la mort.

4000 personnes se sont constituées partie civile, et un procès se tiendra le 23 septembre 2019 au tribunal de grande instance de Paris, pour six mois, et en présence de toutes les parties, 10 ans après l'interdiction du *Mediator*. Bien évidemment, les chiffres sont contestés par le laboratoire Servier, et les experts mandatés par les juges, s'ils n'évaluent pas le nombre de morts, estiment qu'entre 1 300 et 1 800 personnes souffrent de troubles des valves cardiaques ou de HTAP. Les chefs d'information judiciaire sont les suivants : « tromperie aggravée par la mise en danger de l'homme, d'ingérence et prise illégale d'intérêt, de complicité et recel de ces délits » et « homicides involontaires par violation d'une obligation de sécurité ou de prudence » et de « blessures volontaires aggravées » ainsi que complicité de ces délits. Le laboratoire Servier se défend pied à pied, et met en cause l'État qui a continué à rembourser ce médicament au taux maximal de la Sécurité Sociale. C'est un an après que la suspension du médicament ait été acquise que la CNAMTS révélera l'ampleur du problème, les agences de pharmacovigilance s'étant montrées prudentes à l'extrême.

« **Selon que vous serez puissant ou misérable...** » disait La Fontaine. Le combat d'Irène FRACHON s'apparente à cela. Le pot de terre contre le pot de fer. « *Mon objectif, dit-elle, est de témoigner de la manière la plus factuelle possible, et de permettre à chacun de comprendre comment sont prises certaines décisions de santé publique en France, et de contribuer ainsi au débat public, constitutif de l'exercice de la démocratie* ». Le livre *Mediator 150 mg. Combien de morts ?* qu'elle a écrit en 2010, a été censuré par le tribunal de Brest dans son sous-titre, et s'appelle désormais *Mediator 150 mg. Sous-titre censuré*, même si la cour d'appel de Rennes a invalidé ce premier jugement. Ce livre, qui raconte le combat d'Irène FRACHON, a connu un grand succès et un relais médiatique significatif, car le scandale du *Mediator* est le plus important après celui du sang contaminé. **Rony BRAUMAN, médecin et ancien président de Médecin Sans Frontières**, qui signe la postface, l'indique clairement : « **L'omniprésence de l'industrie pharmaceutique à tous les stades de la décision est un fait, avant d'être une critique. Elle n'est évidemment que la conséquence du retrait des pouvoirs publics de ce champ, et donc du poids croissant du financement par l'industrie des différentes instances de contrôle des médicaments** ».

Irène FRACHON est née le 26 mars 1963 à Boulogne-Billancourt dans les Hauts de Seine ; elle est issue d'une famille protestante des Charentes et revendique pour ses valeurs l'influence d'Albert SCHWEITZER. Son arrière-grand-père Raoul Allier était doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris et dreyfusard.

Elle est mère de quatre enfants. **Son caractère bien trempé, son courage, sa ténacité ont fait d'elle une personnalité connue et respectée**, et l'histoire du *Mediator* a fait l'objet d'un film en 2016, « *La fille de Brest* ». Elle en est la figure centrale, au travers de l'actrice danoise Sidse Babbett Knudsen, connue pour la série « *Borgen* ». Elle est l'une des **premières « lanceuses d'alerte »** et est récompensée pour cela en 2011 par l'association Anticor. L'année 2019 sera encore une année chargée pour celle qui a dévoilé le « scandale du *Mediator* ».

Renseignements

05.63.74.05.49 secretariat@mprl.fr

